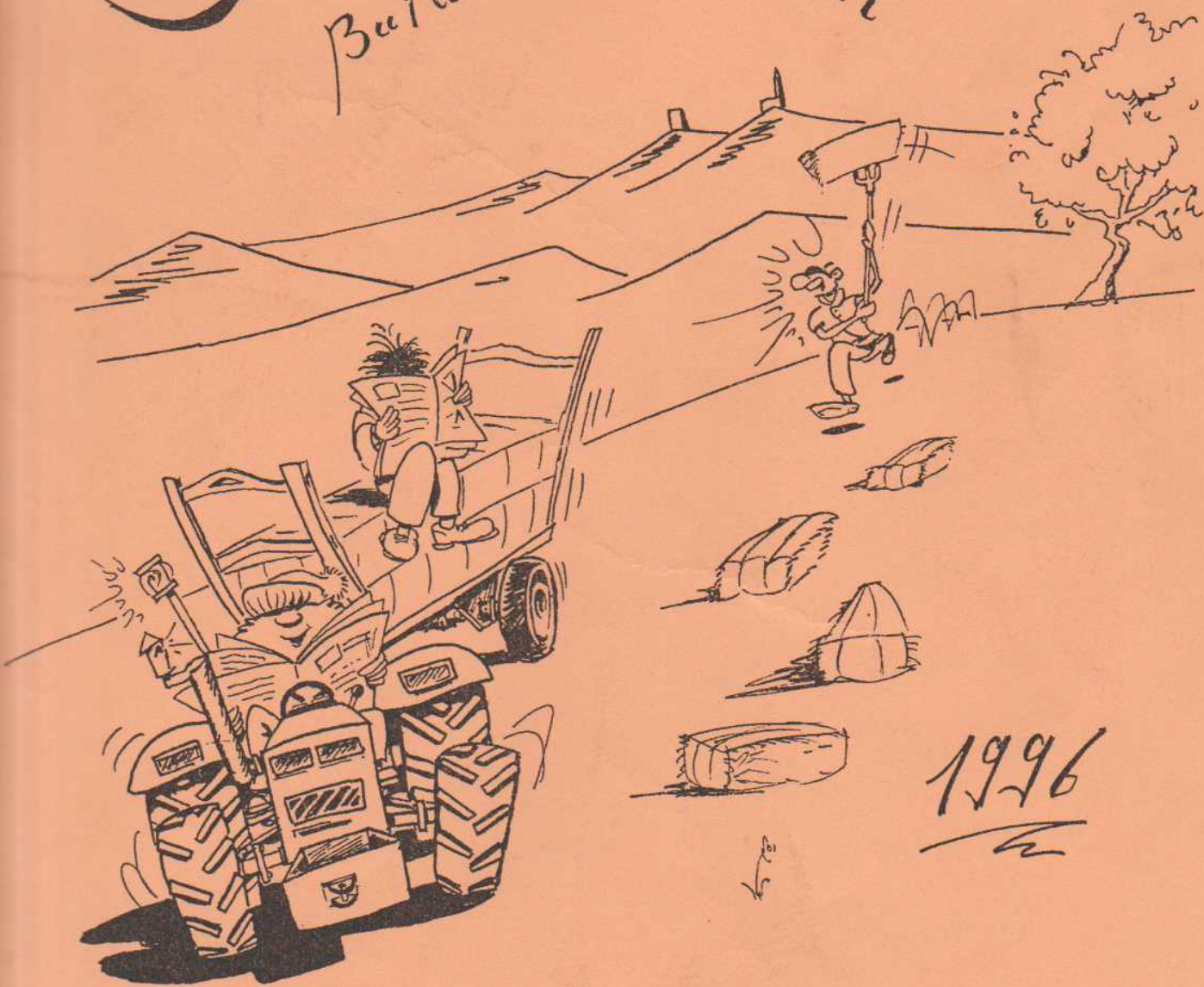


COLOMBIER

Bulletin Communal



1996

MOT DU MAIRE

En ce début d'année, le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons une bonne et heureuse année, que chacun puisse vivre dans notre localité de Colombier en toute sérénité.

Je remercie toute les personnes qui prennent part à la vie de la commune, Martine BERLIER qui assure le secrétariat de Mairie avec ses compétences et sa disponibilité, les personnes qui participent à certains travaux pour la commune (au cimetière, place, réseau d'eau, voirie, forêt communale, déneigement, etc...), à tous ceux qui donnent le coup de pelle ou de pioche sur les chemins souvent détériorés par le passage d'eau pluviale. A tous ceux qui ont le souci de garder le patrimoine collectif en bon état.

Le conseil communal est composé de onze personnes qui ont été choisies pour assurer la gestion de la commune et j'ajoute que je suis très attentif, ainsi que tous les conseillers à toutes les idées que chacun peut apporter.

Je pense que ce bulletin vous apportera les informations que vous désirez sur la vie de la commune, je vous renouvelle tous mes voeux pour 1996.

A. COMBE

ETAT CIVIL -1995-

Naissances :

PAVLOFF Nahim, né le 3 janvier 1995 à St ETIENNE (Loire)
JUNIQUE Mylène, née le 8 mars 1995 à Ste COLOMBE (Rhône)
MARTEL Nicolas, né le 20 juin 1995 à ANNONAY (Ardèche)
DEGRAIX Emilien, Lilian, Marie né le 4 octobre 1995 à GUILHERAND-GRANGES (Ardèche)
VERCASSON Jessica née le 6 novembre 1995 à ANNONAY (Ardèche)

Mariages :

DIONISIO Enrique et Mathevet Pascale, le 14 janvier 1995.
PANGAUD Patrick et COMBE Chantal, le 30 septembre 1995 (Mariage religieux).

Décès :

GIRODET Maria, Francina épouse REYNAUD, décédée le 19 février 1995 à ANNONAY (Ardèche).
VALLOT Paul, Irénée, décédé le 25 mai 1995 à COLOMBIER (Loire).

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

MERCREDI de 9 heures à 12 heures
VENDREDI de 14 heures à 17 heures
SAMEDI de 14 heures à 16 heures

Permanences du Maire (en Mairie) :

MERCREDI de 10 heures à 12 heures
SAMEDI de 14 heures à 16 heures

N° TEL :

Mairie :	77.51.54.23
Maire (domicile)	77.51.53.84
Secrétaire (domicile) :	77.51.52.16

TRAVAUX REALISES EN 1995

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT (pouvant donner lieu à récupération de la T.V.A.)

Chemin du " Clozet " :

Le tracé de ce chemin a été modifié à son arrivée pour supprimer sa pente excessive qui rendait son utilisation difficile aux voitures , notamment en hiver.

Entreprise : "Les carrières Foréziennes ".

Coût des travaux : 91.227 ,50 F. H.T.

Subvention 60 %.

Chemin de la " Fargère " :

Le goudronnage à été réalisé sur 400 m.

Entreprise : S.G.R.E.G.

Coût des travaux : 41.451,00 F. H.T.

Subvention : 60%

Chemin " Girodet - Les Fanges " :

Goudronnage sur toute sa longueur .

Entreprise : C.O.L.A.S.

Coût des travaux : 247.868,35 F. H.T.

Subvention : 60 %.



Création de traversées d'eau pluviale : sur divers chemins de la commune.

Entreprise : ODOUARD.

Coût des travaux : 9.655,62 F. H.T.

Pas de subvention.

Modification d'accès à des chemins communaux :

Entreprise : D.D.E. Loire

Coût des travaux : 7.364,70 F. H.T.

Pas de subvention.

Raccordement du " Grand - Pré " au réseau d ' eau de COLOMBIER :

L'ancienne canalisation du réseau d'eau de St Julien Molin Molette reliant le réservoir de la " Miaillerie " a été gracieusement mise à notre disposition. Elle passe tout à coté du " Grand - Pré " et est voisine du réseau de COLOMBIER au " Mas de Cheval ". Elle nécessitait quelques réparations pour être utilisée de nouveau. Cette opération supprime la dépendance du " Grand - Pré " du réseau de St JULIEN-MOLIN-MOLETTE.

Entreprise : CHOLTON

Montant du devis : 24.056,00 F. H.T. (la facture n'étant pas réglée à ce jour).

TRAVAUX REALISES EN FONCTIONNEMENT
Ces travaux ne donnent pas lieu à la récupération de la T.V.A.

Entretien de divers chemins communaux

Entreprise : CROZE
Coût : 9.993,53 F. T.T.C.

Renforcement de talus au chemin du "Roure".

Entreprise DELMONICO
Coût : ~~80~~134,00 F T.T.C.

Taillage de talus (sur divers chemins communaux).

Entreprise : RIVORY
Coût : 3.605,94 F T.T.C.

Curage de fossés (divers chemins communaux).

Entreprise BORNE.
Coût : 12.275,10 F T.T.C.

Déneigement - hiver 94 / 95.

Coût : 31.500,16 F T.T.C.
Subvention du Conseil Général de la Loire : 27.287,00 F.

Pose d'un robinet, pour l'installation d'un point d'eau potable au village et pose d'un robinet pour l'entretien des W-C. publics.

Entreprise : MARRON
Coût : 893,62 F T.T.C.

Forêt communale

L'équipe Municipale s'efforce de gérer au mieux le patrimoine que constitue la forêt communale en effectuant des coupes de bois et des plantations.
Pour cette année 1995, le montant de la vente de la coupe de bois a été de 56.968,58 F.

TRAVAUX A L'ETUDE

Le budget de l'année 1996 doit être fixé en mars 1996. Un certain nombre de travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention, leur inscription au budget 1996 dépend d'une réponse favorable à cette demande.

Assainissement du bourg, Aymard, Le Plâtre, Le Flat :

Ce projet est à l'examen au Conseil Général et à l'Agence de Bassin Rhône - Méditerranée - Corse. Il est indispensable pour permettre le réaménagement des bâtiments communaux. Il facilite la création de nouvelles résidences. Il nous est imposé à terme par la loi.

Barrière sur la Place de l'Eglise et réfection d'une partie du mur de soutènement.

Chemin du "Mas de Cheval" :

Un nouveau chemin serait créé vers l'Est , qui éviterait la traversée du hameau, et aurait une pente plus faible.

Création d'une piste forestière à "Vernelon" :

Cette création est en cours de mise au point avec le Centre Régional de la Propriété Forestière ; le financement étant assuré par une subvention et par les propriétaires concernés. La commune sera maître d'ouvrage.

Bâtiment de la Mairie :

Le bâtiment est en grande partie inutilisé. Une étude d'avant projet sommaire a été confiée à un architecte pour définir une meilleure utilisation : secrétariat de mairie plus fonctionnel, salles de réunions, et le volume restant en appartements. Ces derniers seraient particulièrement prévus pour de jeunes couples ou des retraités.

Rénovation du Monument de Laurent ODOUARD :

Réfection des lettres et réparation de la barrière.

ECOLE "SOURCE DU PILAT"

L'école du village compte actuellement 38 enfants. La classe maternelle avec cours préparatoire accueille 21 enfants de 2 à 6 ans, tandis que 17 "grands" fréquentent les Cours Élémentaires et Moyens. Six élèves habitent la commune de St Julien Molin Molette, quatre viennent de Graix et vingt-huit sont de Colombier.

Les enseignantes sont au nombre de quatre. Madeleine CHOMIENNE et Monique VILLARD enseignent au CE et CM. La classe maternelle est assurée par Myriam COSTE et Claire GALIPAUD. Mireille JAMET, Fabienne MICHON et Maguy SASSOLAS se relaient pour assurer surveillances, secrétariat, tâches quotidiennes et techniques.

L'école est rattachée à la direction de l'enseignement catholique de St ETIENNE. Un temps hebdomadaire de catéchèse est proposé pour les enfants des familles qui le souhaitent. Ainsi, tous les enfants peuvent être scolarisés dans le respect des convictions des ménages.

Depuis 1991, l'équipe éducative a conçu un projet d'école basé sur l'expression et la communication. En effet, il s'avère important pour les élèves, d'ouvrir l'école sur l'extérieur. La mise en oeuvre de ce projet fait l'objet de réunions en conseil d'établissement.

Quelques actions pour l'année scolaire en cours ont été définies :

- * Ouverture sur le BURKINA FASO : témoignages, rencontres, images, photographies, objets, contes... qui auront abouti à la veillée spectacle du 19 décembre dernier, avec le concours de Christophe DELORS (centre musical cantonal).

- * Prise de contact avec l'art moderne : visite au Musée de St PRIEST en JAREZ, apprentissage et expérimentation avec Patrick CONDOURET, dans le cadre de développement culturel.

- * Participation à trois spectacles jeunes publics, programmés au contrat de développement culturel.

- * Mise en place d'un contrat d'aménagement du temps de l'enfant pour 1996, axé sur des activités sportives, culturelles (concerne aussi le mercredi...)

- * Soulignons le partenariat de la Direction Départementale Jeunesse et Sports et de la Mairie de COLOMBIER qui permettent à l'Espace Dôme de BOURG-ARGENTAL et à l'école de faire de nombreuses propositions aux enfants.

- * Réflexion sur le monde des Médias et en particulier la télévision.

L'équipe éducative cherche à s'adapter au mieux à la personnalité de chaque enfant.



O.G.E.C.

Sa définition : Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique.

Son rôle : Problèmes matériels et fonctionnement de l'école.

Ses membres :

M. Pascal DESSEUX	Président
M. Maurice DEGRAIX	Trésorier
Mme Liliane MATHIEU	Trésorier adjoint
Mme Evelyne BERNE	Secrétaire
Mme Nicole CELETTE	Administrateur
Mme Odile GRANGE	Administrateur
Mme Mireille JAMET	Administrateur
M. Gilbert MATHEVET	Administrateur

L'O.G.E.C. emploie 4 personnes à mi-temps : 3 aides maternelles et une cuisinière.

Les fonctions de cet organisme :

- Participe aux frais de scolarité de chaque enfant.
- Verse des indemnités de direction à la directrice de l'école.
- Loue les locaux à la Société Civile Immobilière et ainsi aide financièrement à leur entretien et à leur modernisation pour une école la plus sécurisante et la plus accueillante possible.
- Joue un rôle d'animation du village par ses multiples manifestations.

25 février	Concours de belote + loto
20 avril	Soirée choucroute
29 juin	Participation à la fête inter-sociétés
4 août	Kermesse
5 octobre	Soupe aux choux

Le Président
M. Pascal DESSEUX

A.P.E.L.

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée "Source du Pilat" participe aux activités suivantes :

- Le conseil d'établissement
- L'orientation de l'école
- Cette année, l'école a participé à l'action de solidarité pour "Enfance et Partage".

Composition du bureau de l'A.P.E.L. :

M. Marcel BERNE (président)
Mme Gisèle CHAVAS (Vice-présidente)
Mme Josiane BLACHON
Mme Rolande ORIOL
M. Gérard DEGRAIX

Le Président.

C.U.M.A.

La C.U.M.A. qui a été constituée en 1984, et qui compte aujourd'hui plus de trente adhérents, permet l'utilisation de nombreux matériels qui bien souvent ne pourrait être achetés individuellement. De ce fait, elle contribue au développement de la mécanisation sur les exploitations.

Depuis sa création, Auguste COMBE en assure la présidence et Bernard ORIOL en est le trésorier.

AMICALE DE PETANQUE

Date de création : 1984.

Conseil d'administration 1995 :

BERNE Georges	Président
ORIOU Michel	Vice-président
ORIOU Philippe	Secrétaire
VALLOT Jean-Paul	Secrétaire adjoint
DESSEUX Pascal	Trésorier
SAGNIMORTE Bernard	Trésorier adjoint

Membres : CAILLET Raymond, CELLARD Michel, COUTURIER Roland,
FACHINETTI Umberto, DEGRAIX Joël, ORIOU Georges.

Manifestations annuelles :

- Concours de belote
- Concours de pétanque
- Matinée boudin.
- Fête inter sociétés
- Voyage en autocar + repas
- Rencontre amicale - Cercle Jeanne d'Arc de St JULIEN MOLIN MOLETTE
- Réveillon

Nombre d'adhérents de cette année : 47

L'amicale est ouverte bien entendu à toute personne souhaitant participer à ces activités de loisirs et détente. Chaque année, nous comptons un nombre d'adhérents supplémentaire confirmant le bon fonctionnement, donc le bon choix du président...

Le secrétaire.



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE COLOMBIER

Pour ceux qui ne situeraient pas le rôle de cette société, il est rappelé qu'elle est la propriétaire des bâtiments de l'école et de la salle des fêtes.

Elle vous présente ici les comptes de l'année pour vous donner une image de son activité.

RECETTES		DEPENSES	
En caisse au 1/1/95	11.196,86	Assurances	1.996,79
Loyers bâtiments et terrains agricoles	37.364,28	Travaux maçonnerie	24.863,84
Subvention ANAH pour appartements	37.275,00	Aménagement appartements	31.373,61
Solde pour vente de bois	18.683,00	Achat vernis et peintures	1.766,28
		Panne toiture et auvent	9.973,76
		Etanchéité à la neige, couverture classe maternelle	2.988,72
		Remplacement plaques plafonds	418,65
		Remboursement emprunt	13.000,00
		Agios	15,29
		Impôts fonciers	2.088,00
		Droit au bail	1.200,00
		En caisse au 31/12/95	14.834,20
Total	104.519,14	Total	104.519,14

Les peintures et vernis ont été appliqués sur le bardage bois de la classe maternelle, sur des portes et des volets anciens (W-C., buvettes). L'application de ces produits a été faite bénévolement par des parents d'élève. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.

Le Président.
André LACHAL.

LA SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse de COLOMBIER présidée par Jean-Paul VALLOT regroupe une quarantaine d'adhérents pour une superficie chassable de 1.430 ha. Ce loisir demande une gestion permanente du gibier en général en favorisant sa protection et sa reproduction. Le chasseur n'a pas pour seul but la capture du gibier; il est entre autre, un gestionnaire de la nature par une connaissance approfondie de celle-ci. Il participe à l'entretien, à la réouverture de certains chemins voués à l'abandon et à la broussaille. Il régule les populations de nuisibles qui perturbent non seulement le gibier, mais aussi les animaux de basse-cour pour le renard, et les prairies pour le sanglier.

Afin de maintenir des rapports harmonieux avec les agriculteurs, les chasseurs ont à coeur de participer activement à la remise en état des parcelles ayant subi des dégâts de sangliers. Enfin, nous sommes ouverts à toute proposition constructive.

La société de chasse prend part activement à l'animation locale : elle organise un concours de belote, un ball-trap et en coordination avec l'amicale de pétanque et l'O.G.E.C. une randonnée pédestre sur les sentiers de la région.

Par souci d'une convivialité toujours plus grande, nous organisons un repas auquel tous les propriétaires et habitants de la commune sont conviés. La date de ce repas sera ultérieurement communiquée par voie de presse et le meilleur accueil vous sera réservé.

Jean-Paul VALLOT



